



LIVRET D'ACCUEIL

POUR LES PATIENTS ET LES AIDANTS



Gard



TOUTES LES INFORMATIONS PRATIQUES
POUR VOUS ACCOMPAGNER
PENDANT ET APRÈS LES TRAITEMENTS

SOMMAIRE

3 MOT D'ACCUEIL

PRÉSENTATION DU COMITÉ DU GARD

- 5** Qui sommes-nous ?
- 6** Nos 4 missions
- 7** Soutenir le Comité du Gard de la Ligue contre le cancer
- 8** L'accompagnement, un parcours individualisé
- 11** Le parcours global de soins de support

LES SOINS DE SUPPORT

- 13** Les soins de support
- 15** Les activités physiques adaptées
- 17** Un accompagnement psychologique
- 19** Un accompagnement diététique
- 21** Les activités de bien-être
- 23** Les troubles cognitifs

LES AIDES POUR LES PERSONNES MALADES ET LES AIDANTS

- 27** L'accompagnement au retour à l'emploi
- 28** Les aides sociales et financières
- 29** Le soutien matériel
- 31** Mes droits, mes démarches
- 32** Ressources utiles

INFORMATIONS PRATIQUES

- 34** Mes rendez-vous
- 35** Mes contacts
- 36** Nos Espaces Ligue
- 39** Certificat de prescription à l'APA

MOT D'ACCUEIL



Ce carnet de bord a pour objectif de présenter notre Comité et d'informer sur les soins de support et activités de bien-être à la disposition des personnes malades et de leurs aidants sur notre territoire.

La maladie cancéreuse et ses traitements engendrent des effets indésirables ayant des répercussions sur tous les aspects de la vie quotidienne des personnes atteintes de cancer. Les besoins qui peuvent survenir sont nombreux et les soins de support que nous proposons peuvent leur apporter des réponses aux conséquences de la maladie.

Celle-ci doit être appréhendée dans sa globalité et ne pas se limiter aux seuls traitements médicaux afin d'améliorer la qualité de vie. Il est indispensable d'assurer la continuité de la prise en charge en dehors des établissements de santé, pendant et après les traitements.

Notre Comité poursuit le développement de ses activités pour être toujours plus présent sur le territoire.

Ce livret ne présente pas de façon exhaustive l'ensemble des soins et soutiens qui peuvent être mis à disposition des personnes malades et de leurs aidants.

L'équipe du Comité est à votre disposition, n'hésitez pas à nous contacter.

André MATHIEU
PRESIDENT bénévole
du Comité du GARD

Ricardo DOMINGUES
DIRECTEUR du Comité du GARD



GARD



Présentation du Comité du Gard

La ligue contre le cancer, est
la seule association à agir
avant, pendant et après la
maladie sur l'ensemble du
territoire !



LE COMITÉ DU GARD DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER

Reconnu d'utilité publique et indépendant financièrement, le Comité du Gard, fédéré au sein de la Ligue contre le cancer, est une association à but non lucratif qui repose sur la générosité de tous.

En 2024, le comité fête les 70 ans d'activité dans le département, au plus près des personnes malades, de leurs proches et en prévention.

QUI SOMMES-NOUS ?

Le Comité du Gard est composé :

- du Conseil d'Administration : composé d'un Président et d'administrateurs, tous bénévoles. Ils décident trimestriellement des actions du Comité et de l'utilisation des fonds.
- du Bureau : il se réunit régulièrement pour échanger sur des points d'actualités qui seront à valider lors du Conseil d'Administration.
- de Salarié(e)s : 3 salarié(e)s à temps plein et 4 salariés à temps partiel assurent les permanences et les actions sur tout le département.
- de Bénévoles : plus de 100 bénévoles s'investissent régulièrement ou ponctuellement dans tout le département. Ils sont sur tous les fronts : aide aux malades, prévention, tâches administratives, manifestations ponctuelles, etc...
- de Volontaires en Service Civique : depuis 10 ans le comité accompagne chaque année de nouveaux jeunes dans leur projet d'avenir. L'objectif de l'engagement de Service civique est de mobiliser la jeunesse pour répondre aux défis de la société.



NOS 4 MISSIONS

SOUTIEN À LA RECHERCHE SUR LE CANCER



Chaque année, le Comité finance la recherche pour des équipes labellisées et sélectionnées par un Conseil Scientifique pour la qualité de leurs travaux.

ACTIONS POUR LES PERSONNES MALADES ET LEUR AIDANTS



Le Comité propose des soins de support et des activités de bien-être gratuitement aux personnes malades et aux aidants, sur 12 villes du département et à domicile. Chaque année plus de 500 personnes sont aidées par notre association.

PRÉVENTION ET PROMOTION DU DÉPISTAGE



En intervenant pour la réduction des facteurs de risque et la promotion des facteurs de protection des cancers, mais aussi en participant à l'éducation des populations, les plus jeunes en particulier, la Ligue permet à chacun de mieux se protéger et de faire évoluer ses comportements pour empêcher ainsi l'apparition des maladies évitables.

SOCIÉTÉ ET POLITIQUES DE SANTÉ



Le Comité s'investit activement auprès des institutions du département grâce à l'implication de ses représentants d'usagers.

POUR EN SAVOIR PLUS SUR NOS ACTIONS ET NOS ACTUALITÉS

Consultez notre site web : www.ligue-cancer.net/cd30

Ou suivez-nous sur nos réseaux sociaux :



LCC30



liguecontrelecancergard



SOUTENIR LE COMITÉ DU GARD DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER

L'ensemble des soins de support et des dispositifs proposés par le Comité du Gard sont entièrement pris en charge par les dons que nous recevons.

Chaque année plus de 3500 adhérents et 2000 donateurs nous font confiance pour mettre en œuvre nos missions au plus près de chaque personne malade de cancer et de leurs aidants.

Aucune adhésion ou participation financière ne pourra vous être demandée pour accéder à nos services.

Vous pouvez toutefois choisir de nous soutenir en faisant un don libre, ponctuel ou régulier dans l'un de nos espaces ligue ou sur notre site internet.

 JE DONNE À LA LIGUE →



Vos dons, déductibles à 66% de vos impôts sont indispensables pour intervenir en toute indépendance sur nos actions prioritaires et nos missions.



La Ligue contre le cancer est labellisée « Don en Confiance », organisme de labellisation et de contrôle des associations et fondations faisant appel aux dons.

Ainsi, la Ligue contre le cancer s'engage à respecter ses principes de transparence financière et de rigueur de gestion.

Pour plus d'infos :
www.donenconfiance.org

L'ACCOMPAGNEMENT, UN PARCOURS INDIVIDUALISÉ

POUR QUI ?

- Je suis une personne, femme ou homme, malade de cancer (quel que soit le type), en cours de traitement ou rémission d'un cancer (y compris depuis plusieurs années). Aucun justificatif de la pathologie n'est demandé.



- Je suis un Aidant familial ou toute autre personne qui entretient des liens avec la personne aidée (même si elle n'est pas passée par la Ligue contre le cancer ou si elle est décédée).



AIDANTS : personnes aux liens étroits et stables, résidant ou non sous le même toit, qui viennent en aide de manière régulière et fréquente à titre non professionnel à une personne en perte d'autonomie; et ce en raison d'une pathologie cancéreuse, pour l'aider à accomplir tout ou partie des actes ou des activités de la vie quotidienne.

L'ACCOMPAGNEMENT, UN PARCOURS INDIVIDUALISÉ

COMMENT FAIRE ?



Je rencontre un Ligueur (bénévole ou salarié) au Comité ou dans un espace Ligue.



Je remplis ma fiche d'accueil pour pouvoir accéder aux activités, être assuré et recevoir les plannings.



En fonction de mes besoins je participe aux activités (certaines sont sur inscription préalable). Si je vais aux activités physiques, j'apporte l'attestation de non contre indication à la pratique.



J'identifie les activités qui sont spécifiques aux personnes malades et celles dédiées aux aidants.

Je m'informe sur les différents dispositifs : troubles cognitifs, accompagnement au retour à l'emploi, parcours global de soins de support sur prescription, etc...



J'ai un imprévu ? Je préviens le Comité par téléphone au 04 66 67 39 17.



Je peux aller sur le site internet du Comité et sur les réseaux sociaux pour suivre toutes les activités et les projets.

www.ligue-cancer.net/cd30

UN PARCOURS
PERSONNALISÉ EN
SOINS DE SUPPORT

**PRESCRIT PAR VOTRE
MEDECIN OU VOTRE
ONCOLOGUE**

POUR MIEUX VOUS
ACCOMPAGNER

**PENDANT ET APRÈS LES
TRAITEMENTS**

LE PARCOURS GLOBAL DE SOINS DE SUPPORT



L'enjeu de ce parcours est d'améliorer la qualité de vie des patients, de réduire les risques de séquelles et de prévenir les rechutes.

Le Comité du Gard est la seule structure coordonnatrice de ce dispositif dans le département. Afin de répondre à l'ensemble des besoins, le Conseil d'Administration, avec le soutien de la CPAM du Gard a décidé d'ouvrir le dispositif à tous les patients atteints par la pathologie, qu'ils soient en cours de traitement ou terminés.

Sur prescription, ce dispositif permet à toute personne en traitement ou ayant eu un traitement de cancer (quel que soit l'antériorité), de bénéficier de soins de support spécifiques.

Ce parcours est individualisé et modulable en fonction de vos besoins. Il peut comprendre un bilan d'activité physique qui donne lieu à l'élaboration d'un projet d'activité physique adaptée (APA), d'un bilan diététique, d'un bilan psychologique ainsi que des consultations de suivi diététiques et psychologiques.



POUR PLUS D'INFORMATIONS

Contactez notre chargée de mission

NADIA BODEVIN

04 66 27 91 91

soins-support.cd30@ligue-cancer.net



Soutien aux proches



Aides financières



Soutien psychologique

Les soins de support



Accompagnement
diététique



Techniques de
relaxation



Activité physique
adaptée



Socio-esthétique



Emploi et cancer

LES SOINS DE SUPPORT



C'est « l'ensemble des soins et soutiens nécessaires aux personnes malades tout au long de la maladie, conjointement aux traitements lorsqu'il y en a ».

Leur objectif est de diminuer les effets secondaires des traitements ainsi que les effets de la maladie et d'assurer la meilleure qualité de vie possible aux patients et à leurs proches sur les plans physique, psychologique et social, en prenant en compte la diversité de leurs besoins. Ils sont donc complémentaires aux traitements.

Au Comité du Gard, les soins de support sont ouverts à tous, pendant et après les traitements.

Grâce à nos équipes formées, un parcours personnalisé vous est proposé en fonction des besoins que vous ou votre médecin avez identifiés.

- **Les activités individuelles (soutien psychologique, socio-esthétique, réflexologie) sont limitées à 3 séances par activité.**
- **Les activités collectives ne sont pas limitées en nombre de séances.**

Après 24 mois d'activité, nous invitons les patients à s'orienter vers nos partenaires.



POUR PLUS D'INFORMATIONS

Contactez notre secrétariat ou l'un de nos Espaces Ligue

Mireille ELTGES ou Muriel VACHET
04 66 67 39 17
cd30@ligue-cancer.net

SPORT



LE SPORT,
UNE **ARME MAJEURE**
DANS LA **PRÉVENTION**
DES **CANCERS.**

AXEL KAHN, 15 SEPTEMBRE 2020



LES ACTIVITÉS PHYSIQUES ADAPTÉES (A.P.A.)



Les Activités Physiques Adaptées (A.P.A.) visent à retrouver un équilibre de vie pendant et après les traitements et à réduire l'impact des effets liés à la maladie. Elles permettent une amélioration de la qualité de vie, une meilleure estime de soi, une réduction des risques de récurrence, une réduction du stress ou encore de la fatigue...

De nombreuses activités GRATUITES dans chaque délégation Espace Ligue du Comité, encadrées par des professionnels diplômés et formés à l'A.P.A., sont proposées sur tout le département du Gard. Ces ateliers sont également l'occasion de rencontres et d'échanges dans un environnement bienveillant et respectueux de la confidentialité. En plus des séances d'activité physique adaptée, le Comité propose également :

Yoga



Marche nordique



Aqua Gym



Gym douce



Qi Gong



Danse adaptée



Les activités physiques adaptées sont ouvertes à tous les patients sans limite de durée.

Après 24 mois d'activité, nous invitons les patients à s'orienter vers nos partenaires.



POUR BÉNÉFICIER D'A.P.A.

Pour pouvoir participer aux activités, une prescription médicale (disponible en fin de livret) de non contre-indication délivrée par le médecin traitant ou l'oncologue est demandée.

UN SOUTIEN
PSYCHOLOGIQUE
PERMET
DE FAIRE **FACE**
À LA MALADIE
ET AUX **DIFFICULTÉS**
QU'ELLE ENTRAÎNE.



UN ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE



AIDANTS ET PERSONNES MALADES, BÉNÉFICIEZ DE CONSULTATIONS INDIVIDUELLES

Vous avez la possibilité de bénéficier d'un accompagnement individuel avec un psychologue pour parler en toute confidentialité du vécu et de l'impact de la maladie ou de celle de votre proche. Cet accompagnement vous apporte une écoute et une aide pour traverser un moment difficile et vous permet d'échanger sur les problématiques que vous rencontrez.

Vous et/ou votre entourage pouvez bénéficier de 3 consultations psychologiques prises en charge par les dons de chacun. Il est possible de renouveler le suivi psychologique pour 2 séances complémentaires sur demande du professionnel.



GROUPES DE PAROLE POUR LES PERSONNES MALADES

Nos psychologues vous proposent des groupes de parole pour vous permettre de rencontrer d'autres personnes ayant les mêmes problématiques et échanger sur des thématiques variées.

UN ACCOMPAGNEMENT
DIÉTÉTIQUE

RÉDUIT LES EFFETS
INDÉSIRABLES DES
TRAITEMENTS

ET AMÉLIORE LA
QUALITÉ DE VIE

||

UN ACCOMPAGNEMENT DIÉTÉTIQUE



Pendant les traitements ou après, il est nécessaire de conserver un bon état nutritionnel. Si au cours du protocole l'appétit diminue, la perception des goûts se modifie et des désordres digestifs apparaissent. Si l'alimentation devient difficile, des solutions existent pour corriger ces troubles alimentaires et vous aider à garder le plaisir de manger.

DES ATELIERS ALIMENTATION POUR LES AIDANTS ET LES PERSONNES MALADES DE CANCER

Les moments collectifs avec un(e) diététicien(ne) sont essentiels pour prendre en compte l'ensemble des effets indésirables liés aux traitements et à la maladie. Depuis 2020, le Comité propose un socle de 5 ateliers alimentation à destination des personnes malades de cancer.

- Équilibre alimentaire
- Lecture d'étiquettes alimentaires
- Compléments nutritionnels oraux (CNO)
- Adaptation de son alimentation face aux effets des traitements du cancer
- Atelier cuisine adapté aux effets secondaires.

Depuis septembre 2023, le Comité met en place des ateliers alimentation spécifiques aux aidants pour les épauler dans leur accompagnement.

DES CONSULTATIONS INDIVIDUELLES POUR LES PERSONNES MALADES

Le Comité du Gard propose jusqu'à 4 consultations individuelles sur prescription du médecin ou de l'oncologue. Lors de ces entretiens, vous rencontrerez un(e) diététicien(ne) directement à son cabinet ou dans nos espaces ligue. Il/elle vous donnera des conseils ainsi que des recettes personnalisées et pourra vous indiquer le régime le mieux adapté à votre situation.



LES ACTIVITÉS DE BIEN-ÊTRE



LA SOPHROLOGIE

La sophrologie est utilisée en tant que soin de support par les femmes et les hommes touchés par un cancer, notamment pour amoindrir la fatigue, les douleurs et l'anxiété induites par la maladie et les traitements.

Les séances de sophrologie collectives sont ouvertes à tous les patients sans limite de durée.

Après 24 mois d'activité nous invitons les patients à s'orienter vers nos partenaires

LA RÉFLEXOLOGIE PLANTAIRE

Les séances de réflexologie sont limitées à 3 rendez-vous par personne

La réflexologie est une technique naturelle et manuelle. Elle est basée sur le principe suivant : le pied est la représentation miniaturisée du corps humain, à chaque zone réflexe correspond un organe, une glande ou une partie spécifique du corps.

LES SOINS SOCIO-ESTHÉTIQUES

Les séances individuelles de socio-esthétique sont limitées à 3 rendez-vous par personne. Les ateliers collectifs sont accessibles dans la limite des places disponibles sans limite.

Les soins socio-esthétiques sont réalisés par des professionnels lors de séances individuelles et/ou d'ateliers collectifs. Ils procurent aux personnes malades un moment de bien-être et les aident à retrouver une estime de soi souvent mise à mal par les traitements. Ils peuvent également soulager les effets secondaires cutanés induits par les traitements.



LES TROUBLES COGNITIFS



Environ 50% (18-78%...) des personnes ayant eu un cancer se plaignent de troubles cognitifs soit 150 000 nouvelles personnes en France chaque année dont 50 000 personnes en activité professionnelle.

Le Comité du Gard s'est rapproché de l'Association onCOGITE pour développer les soins de support visant à réduire les troubles cognitifs liés au cancer.

Des ateliers sont mis en place sur Nîmes, permettant ainsi d'accompagner directement les personnes malades.

Depuis janvier 2024, le comité prend en charge l'inscription à ONCOGITE grâce à un partenariat unique en France.



Des ateliers pour lutter contre les troubles cognitifs après un cancer

Leur méthode repose sur la proposition d'exercices spécialement créés pour les patients afin de les amener à retrouver une certaine performance cognitive.

Un parcours de remédiation cognitive dure entre 4 et 6 mois à raison d'un atelier par semaine.

Le but des ateliers n'est pas de réussir chaque exercice proposé mais bien de remettre en marche le cerveau et de retrouver un confort de travail.

onCOGITE propose chaque semaine 1h30 d'exercices enchaînés à un rythme soutenu en atelier, en séance visio ou en présentiel.







Les aides pour les personnes malades et les aidants





L'ACCOMPAGNEMENT AU RETOUR À L'EMPLOI



La prise en charge sociale, familiale et professionnelle repose sur plusieurs actions du Comité. Aujourd'hui, une personne sur deux qui a un cancer a moins de 65 ans.

L'ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL PERSONNALISÉ

L'accompagnement pluri-professionnel (soutien psychologique, coaching et soutien sociale) de retour à l'emploi permet aux personnes malades d'avoir un soutien de 12 séances pour réorganiser leur projet professionnel après cancer.

LA PLATEFORME EMPLOI ET CANCER



La Plateforme emploi et cancer de la Ligue contre le cancer s'adresse aux personnes malades qui se posent des questions sur leur emploi. Elle a pour objectif d'aider ceux qui ne sont pas accompagnés à se poser les bonnes questions et à s'orienter vers les bons acteurs.



www.emploicancer.ligue-cancer.net

**Emploi
& cancer**



POUR PLUS D'INFORMATIONS

Contactez notre Assistante Sociale

LUISA MAURI
06 52 98 99 84
are30@ligue-cancer.net

LES AIDES SOCIALES ET FINANCIÈRES



Bien que le cancer soit pris en charge dans le cadre des affections de longue durée (ALD), vous devez faire face à des dépenses supplémentaires restées à votre charge.

Nous vous rappelons que le Comité du Gard de la LIGUE CONTRE LE CANCER intervient en dernier ressort. Vous êtes une personne malade ou un proche et vous avez besoin d'une aide financière ?

POUR RÉALISER UNE DEMANDE D'AIDE À DOMICILE (AAD)

La demande peut être faite directement par le malade ou par l'assistante sociale par simple courrier postal ou par mail. Le Comité du Gard de la LIGUE CONTRE LE CANCER peut accorder, sous conditions de ressources, 14 heures d'aide à domicile en sortie d'une première hospitalisation ou d'un premier traitement ambulatoire.

La demande d'aide à domicile est soumise à barème en fonction de la composition de la famille et du revenu fiscal de référence.

POUR RÉALISER UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

Les dossiers doivent être instruits obligatoirement par une assistante sociale.

La demande sera étudiée en Commission sociale du Comité qui se réunit une fois par mois. Les dossiers incomplets seront directement retournés.

Le dossier complet et signé peut être envoyé directement par voie postale ou sur la boîte mail de la commission sociale du comité :

POUR PLUS D'INFORMATIONS

A partir de septembre 2024, le comité vous propose une permanence sociale tous les mercredis matin à Nîmes ou en distanciel pour vous accompagner et vous orienter dans vos démarches et demandes.



Luisa MAURI

04 66 67 39 17 - 06 52 98 99 84

CommissionSociale.CD30@ligue-cancer.net

LE SOUTIEN MATÉRIEL



LES PROTHÈSES CAPILLAIRES

L'un des effets secondaires possibles de la chimiothérapie est la chute des cheveux et la fragilisation du système pileux... C'est pourquoi le Comité du Gard collecte les prothèses capillaires, foulards et turbans que les malades n'utilisent plus.

Ces dons sont redistribués gratuitement auprès des personnes malades n'ayant pas les moyens financiers d'en acquérir, et pour toute autre raison.

LES COUSSINS COEURS

Ce coussin est destiné aux femmes et aux hommes opérés d'un cancer du sein, et plus spécialement à ceux ayant subi un curage axillaire. Il est utile et peut être utilisé :

- pour améliorer le confort en cas de lymphœdème
- après une utilisation prolongée du bras opéré
- durant les moments de repos.

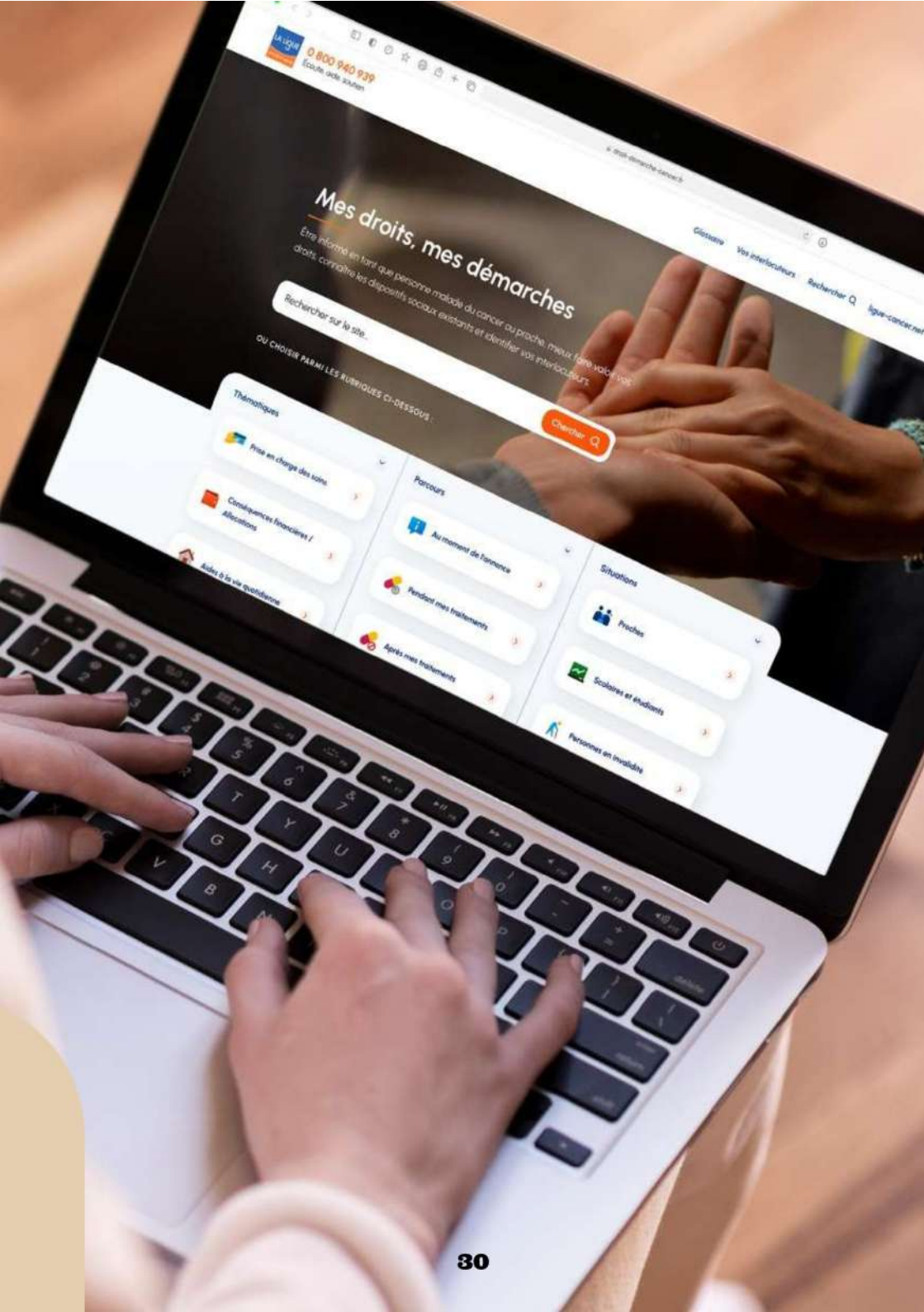
Depuis des années, le Comité du Gard donne gratuitement des coussins Cœur aux personnes malades qui en font la demande.



POUR PLUS D'INFORMATIONS

Contactez notre secrétariat ou l'un de nos Espaces Ligue

Mireille ELTGES ou Muriel VACHET
04 66 67 39 17
cd30@ligue-cancer.net



Mes droits, mes démarches

Etre informé en tant que personne malade du cancer ou proche, mieux faire valoir vos droits, connaître les dispositifs sociaux existants et clarifier vos interlocuteurs.

Rechercher sur le site.

Chercher

Thématiques

- Prise en charge des soins
- Conséquences financières / Allocations
- Aide à la vie quotidienne

Parcours

- Au moment de l'annonce
- Pendant mes traitements
- Après mes traitements

Situations

- Proches
- Scolaires et étudiants
- Personnes en invalidité

MES DROITS MES DÉMARCHES



Le quotidien peut être bouleversé par l'annonce de la maladie. Souvent, le mode de vie, les engagements familiaux, sociaux ou professionnels sont remis en question. Voici quelques démarches administratives qui pourront potentiellement vous permettre de bénéficier d'aides.

Vous pouvez contacter votre mutuelle pour connaître les soins ou dépassements pris en charge au vu de votre ALD. Certains contrats de mutuelle et d'assurance peuvent vous accorder des heures d'aide-ménagère. Votre caisse de Sécurité Sociale peut vous accorder des heures d'Aide au Retour à Domicile après Hospitalisation (ARDH). La CAF peut vous accorder des heures d'aide-ménagère si vos enfants ont moins de 16 ans.

D'autres financements peuvent intervenir : l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) et les prestations des caisses de retraite complémentaire. Vous pouvez également vous adresser aux Centres Communaux d'Actions Sociale (C.C.A.S) qui peuvent vous accompagner tout au long de votre parcours.



POUR EN SAVOIR PLUS SUR VOS DROITS, VOS DÉMARCHES

Vous pouvez consulter le site Mes droits, mes démarches, afin de connaître l'ensemble des dispositifs sociaux existants et identifier vos interlocuteurs selon votre situation :



droit-demarche-cancer.fr

RESSOURCES UTILES



Le Plan Cancer prévoit le développement d'un service d'écoute et d'information à destination de toute personne recherchant une aide dans le domaine du cancer. La mise en place de ce service a été tout naturellement confiée à la Ligue, un organisme qui, par son antériorité dans le domaine, est apparu comme ayant toutes les qualités pour mener à bien ce projet.


0 800 940 939 : Notez ce numéro de téléphone dans vos contacts favoris et profitez de nos services. Nous sommes là pour vous aider. L'appel est 100% gratuit pour les appelants (à partir d'un fixe ou d'un mobile en France).

Accessible à tous, ce service téléphonique offre :


- Une écoute confidentielle et anonyme assurée par des psychologues ;
- Un accès au service Aidéa : des conseillers techniques vous informent et vous conseillent en cas de difficultés pour obtenir une assurance emprunteur dans le cadre de votre prêt ;
- Une permanence juridique où des avocats volontaires du barreau de Paris apportent des conseils juridiques adaptés aux difficultés rencontrées par les appelants ;

0 800 940 939

**Service & appel
gratuits**



Informations pratiques



NOS ENGAGEMENTS COMMUNS



NOTE D'INFORMATION POUR LES PARTICIPANTS AUX SOINS DE SUPPORT DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER

Afin de vous aider à retrouver un mieux-être pendant et après les traitements et réduire les effets négatifs de ces derniers et de la maladie, la Ligue contre le cancer vous propose un accès gratuit à différents soins de support et activités de bien être :

- le soutien psychologique,
- l'activité physique adaptée,
- les conseils en alimentation,
- accompagnement au retour à l'emploi
- les soins socio-esthétiques et techniques de relaxation

Ces soins de supports s'adressent aux patients en cours de traitement et jusqu'à 5 ans après les traitements ou la découverte de la pathologie, période prorogée par toute récurrence. Des dérogations sont possibles à la discrétion du Comité. Le soutien psychologique peut aussi être mis en place pour les aidants.

Chaque activité est proposée pendant une durée de 24 mois afin d'en faire bénéficier le plus grand nombre de personnes malades. A la fin de cette période, un bilan sera réalisé avec vous, en cas de besoin nous pourrions renouveler notre accompagnement.

L'accès à ces activités se fait en fonction des besoins que nous aurons identifiés ensemble lors du premier entretien d'accueil.

L'entrée dans les activités nécessite un engagement et un investissement personnel. Cet engagement que vous prenez, nous le prenons également auprès de vous afin de vous permettre de bénéficier d'un programme adapté, spécifique et encadré.

Toute séance individuelle doit être décommandée au moins 24h (par mail cd30@ligue-cancer.net ou par téléphone 04 66 67 39 17) à l'avance par appel ou envoi de mail au secrétariat. Dans le cas contraire, le Comité se réserve le droit de restreindre l'accès aux activités.

L'équipe du comité du Gard de la Ligue Contre le Cancer reste à votre disposition pour toute question, information.

NOS ENGAGEMENTS COMMUNS



La LIGUE S'ENGAGE A

- Considérer chaque participant dans sa globalité et sans distinction.
- Permettre un accès à tous, quelque soit l'âge, l'identité de genre, la religion, l'orientation sexuelle, la situation administrative.
- Aider le participant à s'insérer et à s'épanouir lors des activités.
- Donner toutes les informations nécessaires sur la Ligue, ses objectifs et son fonctionnement.
- Proposer, parmi les soins de support mis en place par le Comité départemental, une activité correspondant aux souhaits et aux capacités du participant.
- Orienter les participants vers les structures de soins si le besoin dépasse les compétences des équipes.
- Accompagner les participants dans l'identification d'autres structures de ville répondant aux mêmes exigences que la Ligue.
- Assurer l'accompagnement des participants par des intervenants formés, dont les diplômes sont vérifiés et reconnus.
- Sensibiliser l'ensemble de ses intervenants et de ses équipes à la prévention du risque de dérive sectaire et thérapeutique.
- Prendre en compte les remarques, les retours des participants aux activités.
- Respecter une utilisation stricte de vos données personnelles pour le suivi de votre parcours. Ces données sont régies par notre RGPD.

LA LIGUE DEMANDE A CHAQUE PARTICIPANT DE

- Fournir les documents demandés par la Ligue lors de l'inscription (exemple : certificat médical pour l'activité physique adaptée, prescription, etc.).
- Respecter le programme :

Nous vous demandons de bien respecter ce programme et d'avertir le Comité départemental de toute absence avant le déroulement de la séance.

- Disposer d'une tenue et d'un matériel appropriés :

Vous devrez participer aux activités en apportant la tenue appropriée à l'activité proposée et le matériel demandé, le cas échéant, par les professionnels.

- Participer à l'évaluation :

Afin d'adapter chaque activité au plus près des besoins des personnes malades, un questionnaire vous sera remis. Nous vous remercions de bien vouloir le remplir, pour nous permettre de mener cette évaluation.

- Respecter la durée des activités proposées

Les soins de support et activités de bien être que la Ligue propose, en fonction de vos besoins doivent être un passage pour vous permettre de reprendre confiance en vous et vous aider à retourner vers des structures de ville non spécialisées.

Après 24 mois de prise en charge nous vous orienterons vers d'autres structures pouvant répondre à vos nouveaux besoins.

MES CONTACTS



Diététicienne : _____
Tél. : _____ Mail : _____

Psychologue : _____
Tél. : _____ Mail : _____

_____ : _____
Tél. : _____ Mail : _____

_____ : _____
Tél. : _____ Mail : _____

_____ : _____
Tél. : _____ Mail : _____

Mon Espace Ligue : _____

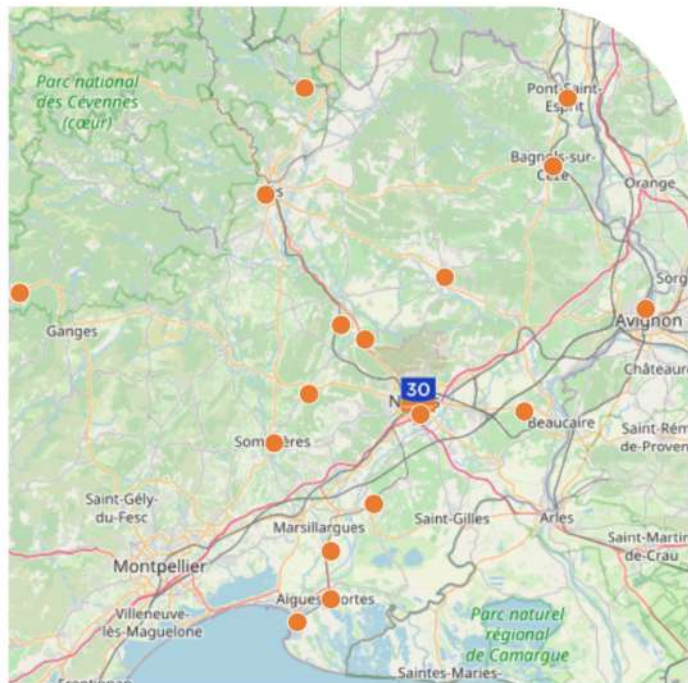
Nom du référent : _____

Adresse : _____

Tél. : _____

Mail : _____

NOS ESPACES LIGUE



www.ligue-cancer.net/cd30

LIENS UTILES

www.e-cancer.fr
www.vivre-cancer.fr
www.unicancer.fr
www.droit-demarche-cancer.fr
www.emploi-cancer.ligue-cancer.net



**ESPACE LIGUE
NIMES**

115 Allée Norbert Wiener

Lundi au mercredi 8h-12h / 14h-17h

Jeudi 8h-12h

Vendredi 8h-12h / 14h-16h

04 66 67 39 17

**ESPACE LIGUE
BAGNOLS SUR CEZE**

3 place A. Mallet

Mercredi 10h-12h

Jeudi 14h-15h Centre Hospitalier

06 83 55 85 92

**ESPACE LIGUE
LE GRAU DU ROI**

CCAS - 2 allée Victor Hugo

1er Mercredi 9h00 à 12h00, 3ème
Mercredi 14h00 à 17h00, et sur rdv

06 51 13 42 31

**ESPACE LIGUE
MOLIERES SUR CEZE**

Maison des Associations

Entrée 2 - GAMMAL

Mardi 13h30 - 17h30

07 69 94 94 43

**ESPACE LIGUE
SOMMIERES**

Accueil sur rendez-vous
Mairie salle du Rez de Chaussée

06 12 19 07 57

**ESPACE LIGUE
VILLENEUVE LES AVIGNON**

Rés Andaon Rue V.Hugo Porte B

MARDI 14H- 16H ou sur Rdv

07 82 08 28 57 / 06 18 39 89 17

**ESPACE LIGUE
ALES**

17 Grand Rue Jean Moulin

Lundi et jeudi 14h - 17h

07 83 50 07 34 / 04 66 52 23 52

**ESPACE LIGUE
LA CALMETTE**
en Mairie

Mercredi 10h30-12h

07 81 93 25 10 / 06 14 88 77 08

**ESPACE LIGUE
LE VIGAN**

Accueil sur rendez-vous

06 21 69 43 06

**ESPACE LIGUE
PONT SAINT ESPRIT**
La Cazerne

Mercredi 10H00-12H Salle 1.46

06 51 47 28 41

**ESPACE LIGUE
UZES**

Accueil sur rendez-vous

07 49 97 50 37 / 06 61 35 38 99

**ESPACE LIGUE
VAUVERT**

Accueil sur rendez-vous

04 66 67 39 17

A circular arrangement of several hands, palms facing outwards, against a clear blue sky. The hands are positioned around the perimeter of the frame, with some fingers touching or nearly touching. The lighting is bright, suggesting a sunny day.

SEUL ON VA PLUS
VITE

ENSEMBLE
ON VA PLUS LOIN.

||



GARD



FACEBOOK LCC30



LIGUECONTRELECANCCERGARD



SITE INTERNET

LIGUE CONTRE LE CANCER - Comité du Gard

115 allée Norbert Wiener - 30 000 NIMES

Tél. 04 66 67 39 17

E-mail : cd30@ligue-cancer.net